

nistres ont faites, au cours de la dernière campagne, et grâce auxquelles ils ont pris les rênes du pouvoir. De plus, du fait qu'ils sont plus ou moins des nouveaux venus dans la vie publique, mes honorables amis n'ont pas encore subi les désillusions qui attendent tôt ou tard les représentants du peuple et parfois aussi la masse des électeurs. En dépit de ces faits, cependant, et sans endosser d'aucune façon les opinions qu'ont exprimées mes honorables amis, je dois reconnaître qu'ils se sont bien acquittés de la tâche qui leur a été assignée et je leur offre mes plus sincères félicitations. De plus, étant donné qu'ils sont des nouveaux venus ici, je leur souhaite la plus cordiale bienvenue à la Chambre des communes. Et puisque je compte, un peu trop rapidement peut-être, parmi les plus anciens députés à la Chambre des communes, je me permettrai de souhaiter la bienvenue à ceux qui occupent un siège ici pour la première fois, peu importe le groupe parlementaire auquel ils appartiennent.

Pour ma part, j'éprouve un véritable regret de constater,—et ici encore je fais abstraction des attaches de parti,—la disparition d'un bon nombre de députés qui ont pris une part importante aux débats et autres délibérations de cette Chambre, au cours du dernier parlement. La disparition de ces figures familières crée dans nos rangs un vide difficile à combler, mais, j'ai confiance que plusieurs de ceux-là reviendront sur la scène dans un avenir assez rapproché. Et maintenant, je dois couper court aux félicitations et aux souhaits de bienvenue. Il me plairait certes d'être en mesure d'offrir mes félicitations à mon ami le premier ministre (M. Bennett) ainsi qu'à ses collègues à l'occasion de leur avènement à la direction des affaires. Je serais le premier à le faire tant en mon nom qu'à celui de l'opposition officielle si j'étais d'avis qu'ils ont droit de se réjouir des moyens qu'ils ont employés pour s'assurer la victoire. Ayant dans l'idée ce que je disais cet après-midi et songeant aux lourdes obligations que les honorables membres ont contractées, je ne saurais les en féliciter, non plus que le pays, bien que j'éprouve de la sympathie à l'endroit des deux groupes.

Sans plus tarder, j'ajouterai que la victoire remportée par mes honorables amis est plus apparente que réelle. En nombre, ils l'emportent de beaucoup sur ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre. N'empêche qu'à l'analyse du scrutin, à l'examen des bulletins officiels sur les votes recueillis le 28 juillet, on constate que le nombre de ceux qui ont voté pour les élus de ce côté-ci dépasse sensiblement le nombre de ceux qui se sont prononcés en faveur de nos honorables amis d'en face.

L'ensemble des votes donnés le 28 juillet, d'après les statistiques officielles, a été de 3,898,995. Le parti conservateur a recueilli 1,909,995 suffrages ce qui laisse un total de 1,989,040 voix contre le Gouvernement.

M. HANSON (York-Sunbury): Où avez-vous pris cela?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je tiens des bulletins officiels du bureau du directeur général des élections. A ce nombre, il faudrait ajouter les votes qui auraient été donnés s'il n'y avait pas eu deux élections par acclamation. L'honorable député d'Acadia (M. Gardiner) et l'honorable représentant de Labelle (M. Bourassa) ont été élus par acclamation. Le nombre de voix recueillies par l'honorable député d'Acadia, à l'élection antérieure, était de 6,940, et l'honorable député de Labelle en obtint 7,569. Si l'on ajoute ces votes à l'ensemble des suffrages exprimés contre l'actuel Gouvernement, nous avons un grand total de 2,003,549 votes contre les candidats ministériels.

M. BOURASSA: Comment savez-vous que j'étais opposé au Gouvernement?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je crois connaître suffisamment mon honorable ami pour savoir quelle sera son attitude pendant toute la session. Poussant à fond mon analyse, je vois que les 1,909,955 votes conservateurs ont élu 137 députés, ce qui représente 13,941 voix par député. A ce compte-là, les 1,989,040 votes éliraient 142 députés adversaires du Gouvernement, et les 1,714,860 votes libéraux, nombre dans lequel ne sont pas compris les libéraux-progressistes, ni les progressistes, travaillistes, indépendants, fermiers-unis ou autres groupes, auraient élu 123 députés, auxquels il faudrait, me semble-t-il, ajouter l'honorable député de Labelle. Tels sont, monsieur l'Orateur, les chiffres relatifs au scrutin du 28 juillet.

Bien que nous soyons dans l'opposition, j'espère que les honorables députés du côté ministériel ne songeront pas un seul instant, que nous avons cessé d'adhérer aux principes et aux programmes pour lesquels nous avons lutté, ou que nous sommes le moins ébranlés dans la conviction que ces principes et ces programmes finiront par triompher. Lorsque nous nous sommes présentés devant le peuple avec certains programmes, nous avions la conviction d'avoir raison; nous sommes encore de cet avis et nous croyons que l'avenir ne tardera pas à justifier nos convictions. Nous avons conduit les élections sur des questions importantes; nous sommes tombés, nos enseignes déployées, et nous avons laissé derrière nous le souvenir d'une adminis-